



réAGIR

CAMPAGNE N° 24

Très Haute Tension... des nuisances sur toute la ligne!

Les partenaires de la campagne



avec le soutien de
Notre Village
et
Vivre à Montagnac

Pourquoi cette campagne ?

Le Réseau de Transport de l'Electricité est structuré à l'image du programme électronucléaire français : surdimensionné et hypercentralisé. Avec une surproduction électrique chronique, la France se doit d'exporter à bas prix son électricité et milite donc ouvertement pour des interconnexions frontalières nombreuses.

C'est ainsi que le Réseau de Transport de l'Electricité, filiale d'EDF, sous couvert d'unification du marché européen de l'électricité, développe de nombreux projets qui traversent les Alpes ou les Pyrénées. Arguant d'un coût dispendieux, RTE ne se donne même pas la peine d'étudier les solutions alternatives d'enfouissement des lignes à très haute tension, privilégiant le saccage de nombreuses zones naturelles. Avec la construction du futur réacteur EPR à Flamanville dans la Manche, c'est un nouveau projet de ligne à 400 000 volts qui pourrait voir le jour, pour le seul bénéfice du lobby nucléaire. Avec 21 000 kilomètres de lignes



à 400 000 volts et 26 000 kilomètres de lignes à 225 000 volts, rien ne semble devoir mettre un terme à cette folie des grandeurs.

Le recours aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la maîtrise de l'énergie aurait pourtant le grand mérite de rapprocher la production d'électricité du consommateur final en éliminant de fait les dizaines de milliers de pylônes qui défigurent nos paysages et génèrent des interférences électromagnétiques aux conséquences sanitaires mal connues.

Agissez maintenant

et jusqu'à fin 2006 en envoyant les cartes postales ci-jointes aux ministres de la Santé, de l'Écologie et du Développement durable et au pdg du Réseau de Transport de l'Electricité > Adresses disponibles sur les cartes

Les objectifs

Le système électrique français repose sur un triptyque atypique : des unités de production électronucléaire centralisées, des lignes à très haute tension qui acheminent sur des milliers de kilomètres un courant produit principalement en 30 points du territoire et enfin un consommateur incité constamment à utiliser alternativement le chauffage électrique ou la climatisation pour écouler, dans un immense gaspillage, le surplus électrique produit.

Nous demandons donc :

Au Président du Réseau de Transport de l'Electricité :

- de promouvoir un réseau électrique reposant sur la décentralisation et les petites unités de production ;
- de suspendre l'ensemble des projets d'extension de lignes THT ;
- d'enfouir les lignes THT existantes lorsque la faisabilité technique et le milieu naturel le permettent.

Au Ministre de la Santé :

- de mener à bien une campagne d'études épidémiologiques à proximité des lignes THT ;
- d'élaborer une cartographie précise des champs électromagnétiques dus aux lignes THT ;
- de créer des zones de sécurité de 300 mètres de part et d'autre des lignes THT dans lesquelles tout permis de construire est interdit ;
- de limiter l'exposition aux champs magnétiques à 0,2 micro-tesla dans les lieux de vie ;

Au ministre de l'Écologie et du Développement durable :

- d'adopter un plan pluriannuel d'investissement visant à décentraliser les moyens de production électrique, seul moyen de réduire efficacement le nombre de kilomètres de lignes à très haute tension ;
- de signer avec RTE un nouvel accord sur les réseaux électriques et l'environnement ;
- de mener une campagne de maîtrise de l'énergie ;
- d'interdire les publicités incitant directement ou indirectement à un usage irrationnel de l'énergie ;

RTE : Le pylôneur !

Avec son réseau de transport de l'électricité (RTE), la France est l'un des pays au monde dont la distance kilométrique de lignes à moyenne, haute et très haute tension est la plus élevée. Ces saignées paysagères sont le résultat tangible d'une logique énergétique privilégiant de grosses unités interconnectées, logique illustrée par l'implantation de 22 sites nucléaires produisant 78% de l'électricité française. Le moyen de réduire significativement l'impact de ces lignes serait de décentraliser le réseau électrique français en privilégiant les petites unités de production, proche du consommateur final. À cet égard, le nouveau réacteur nucléaire EPR prévu à Flamanville dans la Manche nécessiterait la construction de plus de 200 km de lignes à 400 000 volts. L'EPR et sa ligne THT ne sont que les deux faces d'une même pièce qui doivent être abandonnées immédiatement.

Malgré un réseau approchant les 100 000 kilomètres (très haute, haute et moyenne tension), l'enfouissement peine à être considéré comme une solution crédible et envisageable. Plus de 98% des 47 327 kilomètres de lignes à haute et très haute tension – 225 000 volts et 400 000 volts – demeurent aériennes !

Entre 2001 et 2003, RTE

s'était engagé au travers de l'accord «Réseaux électriques et environnement», à mener des actions ciblées en faveur de la protection des paysages. Depuis cette date, cette convention signée avec le ministère de l'Environnement n'a pas été renouvelée... Les avancées extrêmement modestes de ce texte devaient être trop contraignantes!!!

L'enfouissement, un enterrement de première classe !

Selon l'IFOP, 68% des sondés réclament un enterrement des lignes électriques. Pourtant le Réseau de Transport de l'Electricité, qui gère ces lignes THT, refuse de s'engager plus avant sous prétexte d'un surcoût exorbitant. RTE avance un facteur dix par rapport à une ligne aérienne, évaluation approximative qui ne tient pas compte des économies



> LA LIGNE DE TROP !

La France a une capacité de production dépassant les 100 000 MW alors que les besoins journaliers moyens n'excèdent pas les 65 000 MW, avec des pics de consommation extrêmement rares flirtant avec les 85 000 MW quelques heures seulement par an. Surdimensionné, le programme électronucléaire français amène les responsables politiques à militer en faveur d'interconnexions transfrontalières nombreuses afin d'exporter à bas prix une électricité radioactive !

C'est ainsi que le massif des Pyrénées ou les gorges du Verdon risquent de subir les assauts coordonnés de RTE et d'EDF. Ces deux structures ont en effet un besoin vital d'écouler entre 5 et 10% de l'électricité produite vers l'Espagne, la Suisse, l'Italie et la Belgique afin de légitimer une surcapacité chronique et chercher à l'étranger un relais de croissance. Mieux, la libéralisation du marché européen de l'électricité renforce le poids du lobby nucléaire qui peut ainsi défendre un nouveau réacteur EPR bien que la France soit déjà excédentaire, ajoutant de la surproduction à la surproduction ! Ces nouvelles lignes THT sont d'autant moins bien acceptées que leur utilité demeure sujette à caution. Les parts de marché qu'acquiert EDF au niveau communautaire se réalisent au détriment des paysages et de la santé des riverains des lignes THT.

d'échelle qui pourraient être obtenues grâce à la généralisation des techniques d'enfouissement.

A contrario, les pertes d'électricité en ligne, dues à l'effet joule, avoisinent les 6% pour les lignes aériennes contre seulement 1% pour les câbles enterrés. La tempête qui a frappé la France en 1999 a mis en lumière l'extrême vulnérabilité du système électrique français. En mai 2000, le Conseil général des Mines invitait le ministère de l'Économie à mettre aux normes les lignes THT afin qu'elles résistent à des vents violents de 170 km/h, entraînant un surcoût de 30%.

Le surcoût avancé par RTE occulte les bénéfices attendus d'un enfouissement. Il ne tient pas compte de critères tels que l'impact sur le paysage, le tourisme, l'habitat, les nuisances sonores, ainsi que les conséquences sur l'avifaune.

Paysage dégradé... habitants survoltés !

Le quadrillage du paysage est le résultat de pylônes verticaux disgracieux qui reviennent à un rythme régulier, créant une certaine standardisation avec des fils électriques rectilignes supplantant la ligne d'horizon. Pire, droit est reconnu à RTE de couper les arbres et branches situés à proximité du couloir de lignes. De véritables tranchées de déboisement accompagnent donc les lignes THT sur un tiers du territoire français. À l'instar de la réglementation sur les éoliennes, les lignes à haute et très haute tensions doivent connaître de véritables contraintes paysagères.

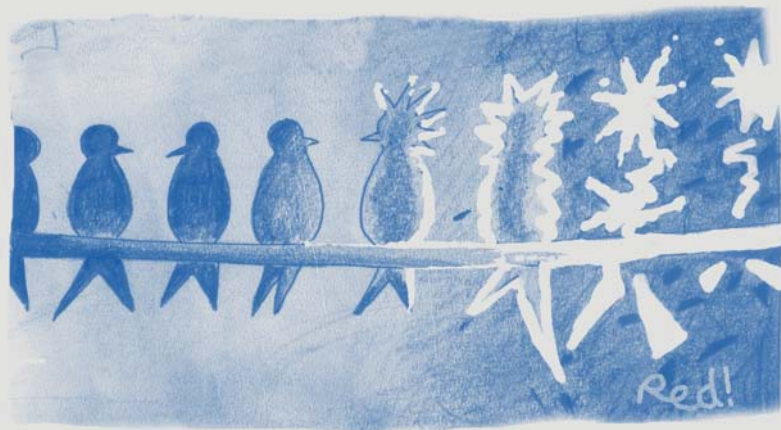
De la friture sur la ligne !

Le grésillement persistant dû à «l'effet couronne» crée un fond sonore dégradé avoisinant les 45 à 54 décibels à 50 mètres de l'aplomb de la ligne, ce qui correspond au bruit d'une zone urbaine!

L'avifaune en première ligne ?

Une ligne THT, avec ses pylônes dépassant parfois les 55 mètres de hauteur et ses câbles, a des conséquences multiples sur le comportement des oiseaux. Une ligne peut tuer à la suite de collisions ou affaiblir certains oiseaux obligés d'effectuer des détours et subissant des perturbations électromagnétiques.

Selon le Groupement ornithologique



normand (GONM), la plupart des études menées à ce jour confirment la réalité de ces impacts qui semblent dépendre à la fois des oiseaux eux-mêmes (grands oiseaux plus sensibles que les petits, par exemple), et de la topographie locale. D'une façon générale, il est constaté une plus forte mortalité lorsque les lignes sont édifiées sur des hauteurs, ou lorsqu'elles recoupent perpendiculairement les déplacements des oiseaux.

Animaux sous tension !

Les élevages situés sous les lignes THT sont soumis à des courants vagabonds et tensions parasites qui influent sur le bien être animal... au point d'augmenter la mortalité des animaux! Pour répondre aux désarrois des éleveurs, un Groupement permanent pour la

Sécurité Electrique dans les élevages (GPSE) fut créé en 1999. Les travaux de cet organisme ont cessé en 2002 avec l'arrivée de M. Gaymard au ministère de l'Agriculture !



Ligne THT et santé : at...TENSION!

Plus de 200000 personnes vivent à moins de 100 mètres d'une ligne THT. Quel que soit le type de transport, aérien ou enterré, cette proximité augmente les risques sanitaires dus aux champs électromagnétiques d'extrêmes basses fréquences.

La récente étude menée par Gérald Draper, directeur de Recherche à l'université d'Oxford, vient renforcer le doute quant à l'innocuité de tels champs. Cette étude cas-témoin rendue publique en 2005 a engendré une inquiétude au sein de RTE qui exprimait, par la voix de Jacques Lambrozo, «sa plus totale surprise»... au regard des résultats! En superposant une cartographie de 29000 cas de cancers infantiles, dont 9700 cas de leucémies, avec une carte des lignes à très haute tension, l'auteur indique que le risque de leucémie augmente de 69% pour les enfants domiciliés à moins de 200 mètres des lignes incriminées, de 23% pour ceux qui résident à une distance comprise entre 200 et 600 mètres de cette même ligne.

De plus, le Centre international de recherche sur

le cancer décidait dès 2001 de classer ce type de champ magnétique comme «cancérogène possible» après avoir constaté, en 2000, qu'une exposition supérieure à 0,4 micro-tesla pouvait être considérée comme promoteur ou co-promoteur de leucémies infantiles.

À titre de comparaison, la réglementation française prêterait à sourire si elle n'avait autant de conséquences délétères. Par arrêté du 17 mai 2001, l'exposition limite ne doit pas dépasser... 100 micro-teslas, soit 500 fois la norme réclamée par certains scientifiques indépendants. Cette norme est établie sur mesure afin de permettre à une ligne à très haute tension de jouer sans contrainte réelle une habitation.

Il est nécessaire de renforcer l'expertise scientifique indépendante et la réglementation existante en lançant immédiatement une étude épidémiologique. Durant la période de latence entre le lancement de cette étude et la confirmation de résultats, les normes doivent être revues à la baisse afin de ne plus dépasser 0,2 micro-tesla dans les lieux de vie.



THT par le lobby nucléaire ?

Au regard du scénario Négawatt, comment ne pas être stupéfait par la passivité du gouvernement français ? Alors que des technologies performantes existent déjà, l'État français s'obstine à privilégier le gigantisme d'un réacteur nucléaire EPR et sa cohorte de mauvaises raisons.

À titre d'exemple, le réseau électrique français est sursollicité quelques heures par an en période de grand froid. Faute de sensibilisation sérieuse de la population, quelques pics de consommation imposent un surdimensionnement de nos capacités de production inutiles 99% du reste de l'année. À l'aide d'un indice de consommation électrique, l'opinion publique pourrait être incitée à reporter certains usages particulièrement énergétivores.

Par ailleurs, dix gestes simples permettraient d'agir sur les usages spécifiques de l'électricité :

- veiller à éteindre les appareils en veille ou inutilisés ;
- une idée lumineuse : remplacer les anciennes lampes par des lampes fluocompactes ;
- éteindre les éclairages inutiles ;
- remplacer les convecteurs électriques par des modes de chauffage plus efficaces ;
- remplacer le chauffe-eau électrique par un capteur solaire ;
- privilégier un électroménager étiqueté dans la classe A ;
- étendre son linge au lieu de recourir au sèche-linge ;
- maintenir la température intérieure à 19°, 18° la nuit ;
- privilégier l'habitat bioclimatique à toute climatisation électrique ;
- interdire les publicités incitant directement ou indirectement à un usage irrationnel de l'énergie.

La mise en œuvre de cette politique des petits gestes doit reposer simultanément sur l'interdiction des produits les plus énergétivores (lampe étiquetée E, F ou G, le chauffage électrique...) et sur une incitation fiscale directe opérant par une baisse de la TVA sur les produits efficaces. Les publicités favorisant les usages irrationnels de l'énergie doivent être interdites.

À contre courant !

Le meilleur moyen de ne plus subir la construction de nouvelles lignes à très haute tension est de réussir la révolution énergétique du 21^e siècle, à savoir privilégier la maîtrise de la consommation à une surproduction chronique, ce qui aurait incidemment le mérite d'amener la France à sortir du tout nucléaire.

La toile d'araignée électrique tissée par EDF, puis sa filiale, Réseau de Transport de l'Électricité, a coûté, selon un rapport parlementaire datant de 2001, la modique somme de 500 milliards d'euros. Ces investissements somptueux sont intimement liés aux sommes tout aussi faramineuses englouties dans la construction de centrales électro-nucléaires, à l'enrichissement du minerai et la gestion chaotique des déchets radioactifs, au démantèlement des centrales évalué à 500 milliards d'euros...

Devant ces sommes abyssales, le scénario Négawatt fait pâle figure. Cette démarche élaborée par des énergéticiens indépendants, a pour but d'imaginer le paysage énergétique français en 2050 en cherchant les moyens de réduire notre dépendance énergétique. Sans inversement de tendance, la France consommera, en 2050, 848 TWh, hors exportation. En faisant appel simultanément à l'efficacité énergétique en recourant aux meilleures technologies existantes et à la sobriété énergétique en réduisant les gaspillages, la France pourrait, à cette date, réduire sa consommation à un niveau proche des 430 TWh !

Pour répondre à ces besoins électriques, le scénario Négawatt propose de mobiliser le potentiel

inépuisable des énergies renouvelables en remplaçant l'électricité pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ! À l'issue de cette période de transition, 80% des 430 TWh nécessaires à la consommation électrique française proviendraient d'énergies renouvelables, décentralisées et ne réclamant donc pas de lignes à très haute tension.

Un débat... en ligne !

- www.negawatt.org
- CLCV – WWF : www.guide-topten.com
- Exportation du courant électrique : Qui perd, qui gagne : www.greenpeace.org/france/press/reports/exportations-de-courant-electr
- La consommation électrique française en temps réel : www.rte-france.com/html/fr/accueil/courbe.jsp
- La sécurisation du système électrique français : www.cgm.org/rapports/edf/reseau.PDF
- Etude Gérald Draper : www.debatpublic-thtcotentin-maine.org/docs/pdf/etudes/etude-draper-fr.pdf

Livres

- > **NOTRE SANTÉ FACE AUX CHAMPS ÉLECTRIQUES ET MAGNÉTIQUES**
Roger Santini, Ed. Sully
- > **SO WATT**
Hélène Gassin – Benjamin Dessus
Ed. de l'Aube
- > **MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE**
Bernard Lapouche, Ed. Le Pommier
- > **LA MAISON DES [NÉGA]WATTS**
Thierry Salomon – Stéphane Bedel,
Ed. Terre Vivante

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT :

97, rue Pelleport - 75020 Paris • Tél. 01 40 31 02 37 • Courriel : contact@agirpourenvironnement.org • www.agirpourenvironnement.org

Mille mercis à Red pour ses illustrations. • Maquette : JLI > 05 49 07 87 84

Cette plaquette est imprimée à 75 000 exemplaires sur papier recyclé.